



Erreur de diagnostic skysophrenie

Par ML31

Bonjour

J'ai été soigné par un psychiatre durant 5 ans pour de la schizophrénie. Cela fait 9 mois que j'ai arrêté mon traitement. Sans décompensation et surtout je vis depuis un certain temps déjà avec mon nouveau compagnon. Je n'ai donc plus la même vie qu'avant. J' ai également une vie sociale retrouvée.

J'ai essayé de parler du diagnostic fait, à mon psychiatre qui ne veut pas revenir dessus. Il m'a dit que mes injections étaient à effet retards. Seulement dans combien de temps vais-je devoir attendre pour savoir si je suis "guéri". Mais surtout puis-je porter plainte afin de faire enlever ce diagnostic et quels sont les démarches à suivre afin de pouvoir démontrer que ce psychiatre s'est trompé dans son diagnostic .

Par chamce

"Critères diagnostiques de la schizophrénie (DSM-V)

****Idées délirantes

****Hallucinations

****Discours désorganisé

****Comportement grossièrement désorganisé ou catatonique

****Symptômes négatifs (ex. aboulie, diminution de l'expression émotionnelle)."

Aviez vous l'un ou plusieurs de ces symptômes ?

Par ML31

Je vous remercie pour votre réponse mais je n'ai pas besoin de savoir quelles sont les symptômes de la skysophrenie qui m'ont déjà été énuméré par des personnes compétentes en ce domaine. Je voulais juste savoir quels étaient mes droits tout simplement.

Par chamce

si vous êtes si sûr de vous alors portez plainte contre votre psy